



Saint-Constant



## **RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CONCERNANT LA VENTE ET LA CONSOMMATION DE CANNABIS**



**Saint-Constant**

# Mise en contexte

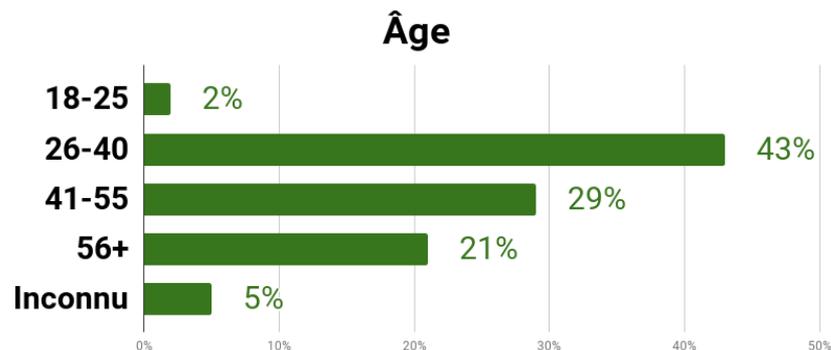
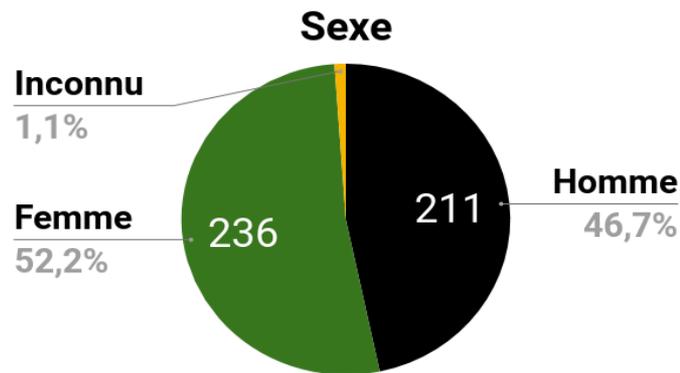
Le gouvernement fédéral a annoncé dernièrement la mise en application du projet de loi C-45, qui légalise la consommation de cannabis à des fins récréatives. Lorsque la Loi sur le cannabis entrera en vigueur le 17 octobre 2018, les provinces seront responsables de déterminer la forme particulière que prendra la distribution et la vente de cannabis sur leurs territoires respectifs. Ainsi, le gouvernement du Québec envisage contrôler la vente du cannabis dans la province par le biais de la SDQC (Société québécoise du cannabis). Plusieurs autres aspects de la loi font appel aux compétences municipales, notamment en ce qui concerne le zonage permettant la vente et la consommation sur la voie publique.

Suite à la formation d'un comité consultatif sur le cannabis, la Ville de Saint-Constant désireait connaître l'opinion de ses citoyens concernant la vente et la consommation de cannabis. Cette démarche de gouvernance participative constitue une deuxième étape dans la mise en place d'une nouvelle réglementation encadrant la vente et la consommation de cannabis sur le territoire.

# Portrait des répondants

## 527 répondants

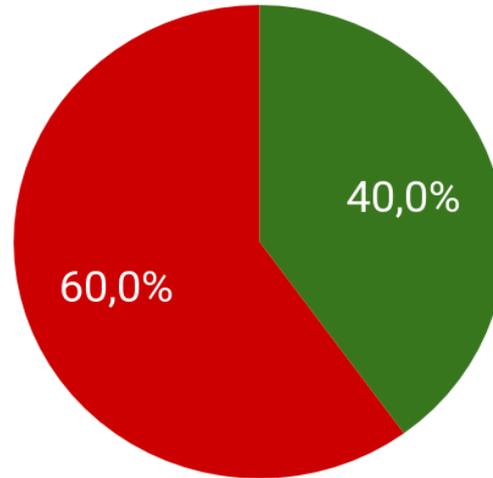
Entre le 10 août au 24 août



# D'accord ou pas?

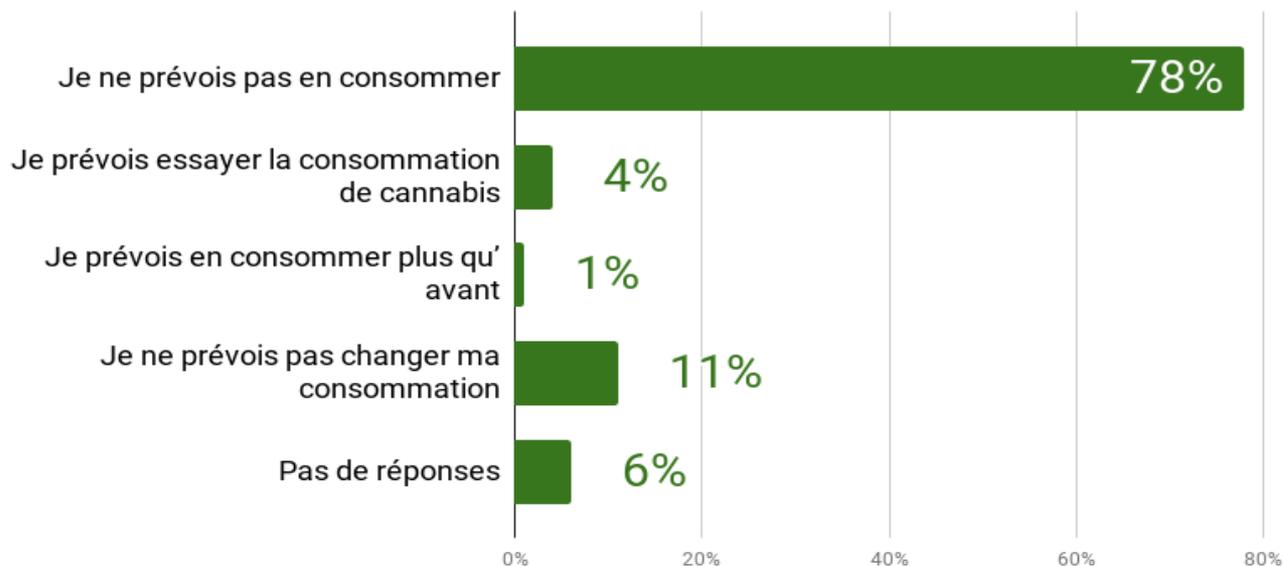
Êtes-vous en accord avec le projet de loi visant la légalisation du cannabis à des fins récréatives?

- Oui
- Non



# Quel type de consommation?

Suite à l'entrée en vigueur de la loi C-45, comptez-vous consommer du cannabis à des fins récréatives?

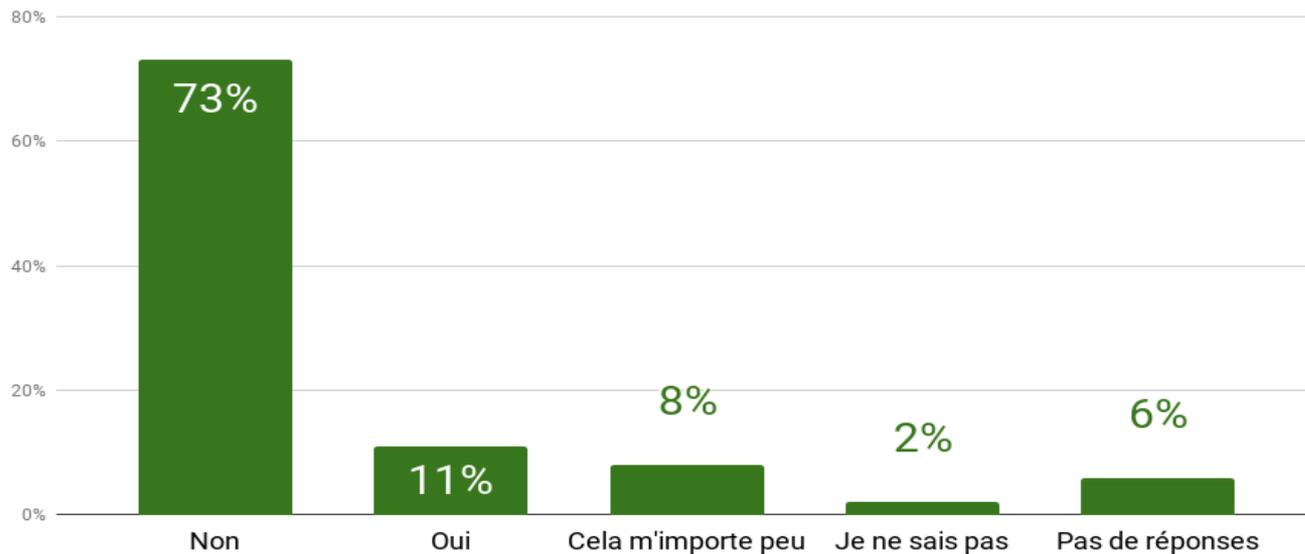




**Saint-Constant**

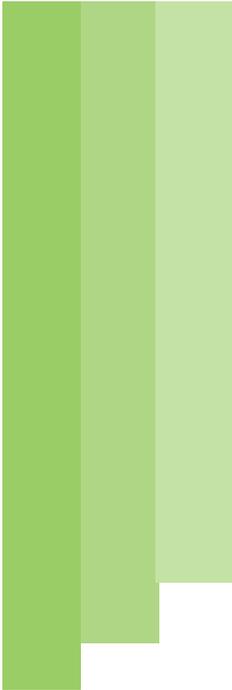
# Consommation en public

Seriez-vous à l'aise de voir des citoyens consommer du cannabis dans des lieux publics?





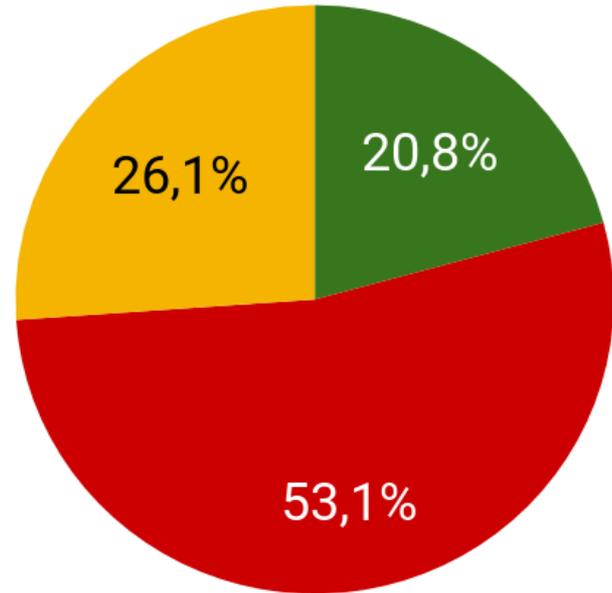
**Saint-Constant**



# Point de vente

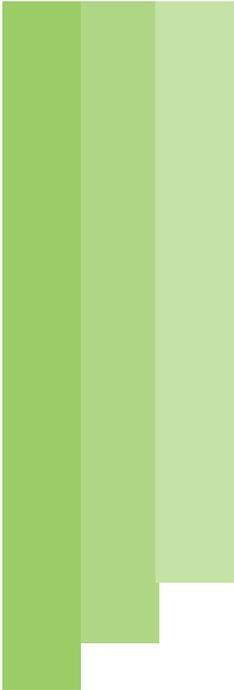
Souhaitez-vous voir des succursales de vente de cannabis gérée par l'État (Société québécoise du cannabis) sur le territoire de Saint-Constant?

- Oui
- Non
- Cela m'importe peu





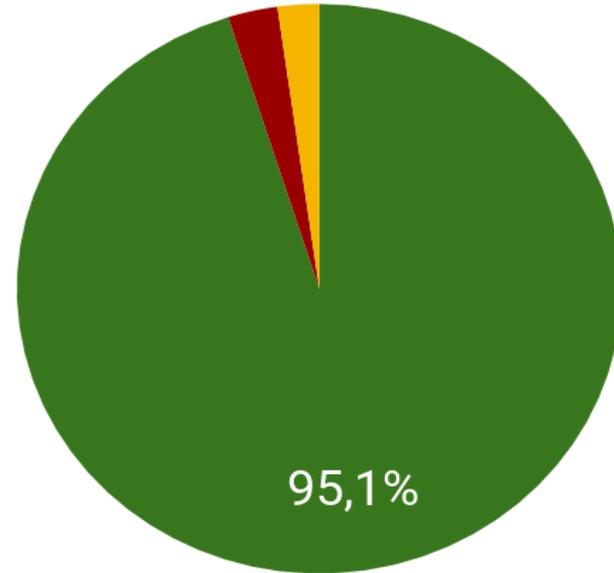
Saint-Constant



# Souhaitez-vous limiter la vente?

**Souhaitez-vous la mise en place de zones blanches, interdisant la vente autour des écoles et garderies?**

- Oui
- Non
- Cela m'importe peu



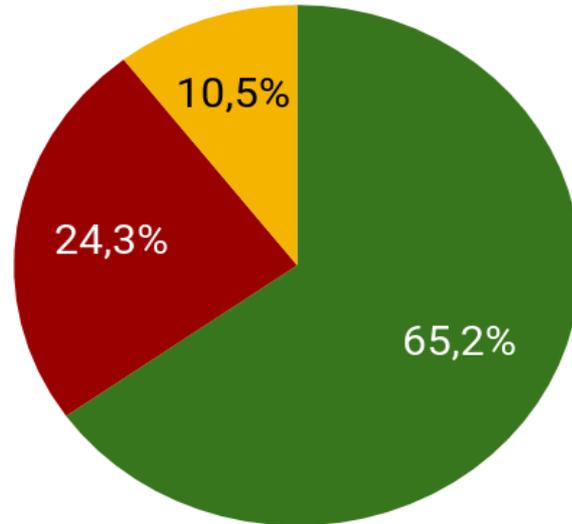


**Saint-Constant**

# Si vente il y a...

**Souhaitez-vous que la Ville autorise la vente seulement aux zones commerciales et industrielles?**

- Oui
- Non
- Cela m'importe peu

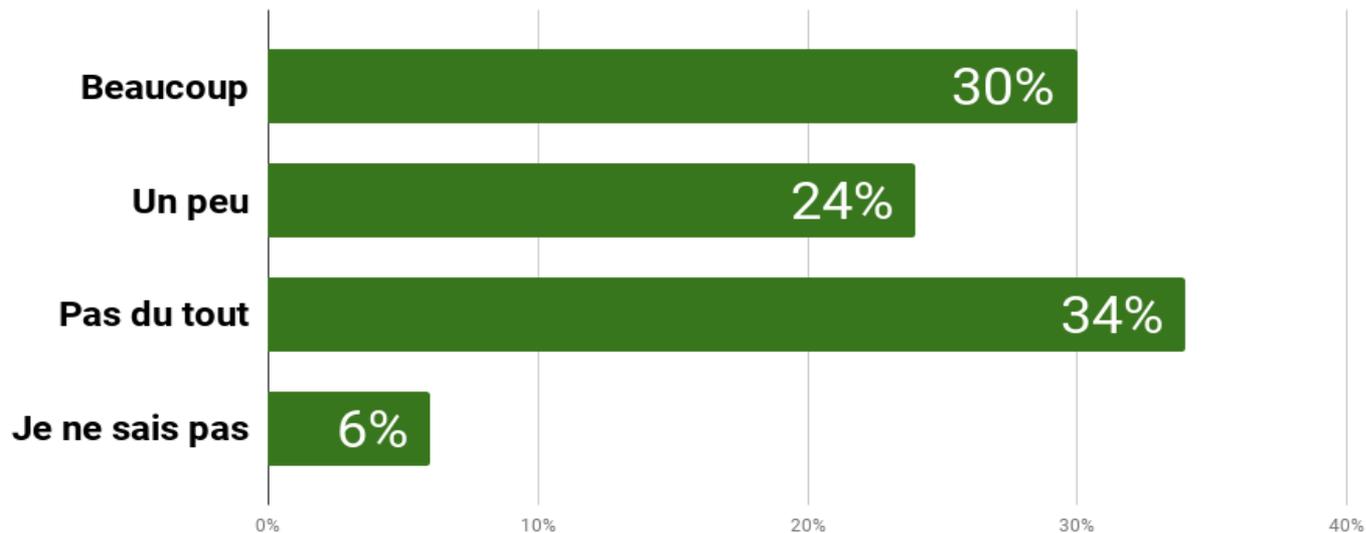




Saint-Constant

# Sécurité

**La légalisation du cannabis va-t-elle affecter votre sentiment de sécurité?**

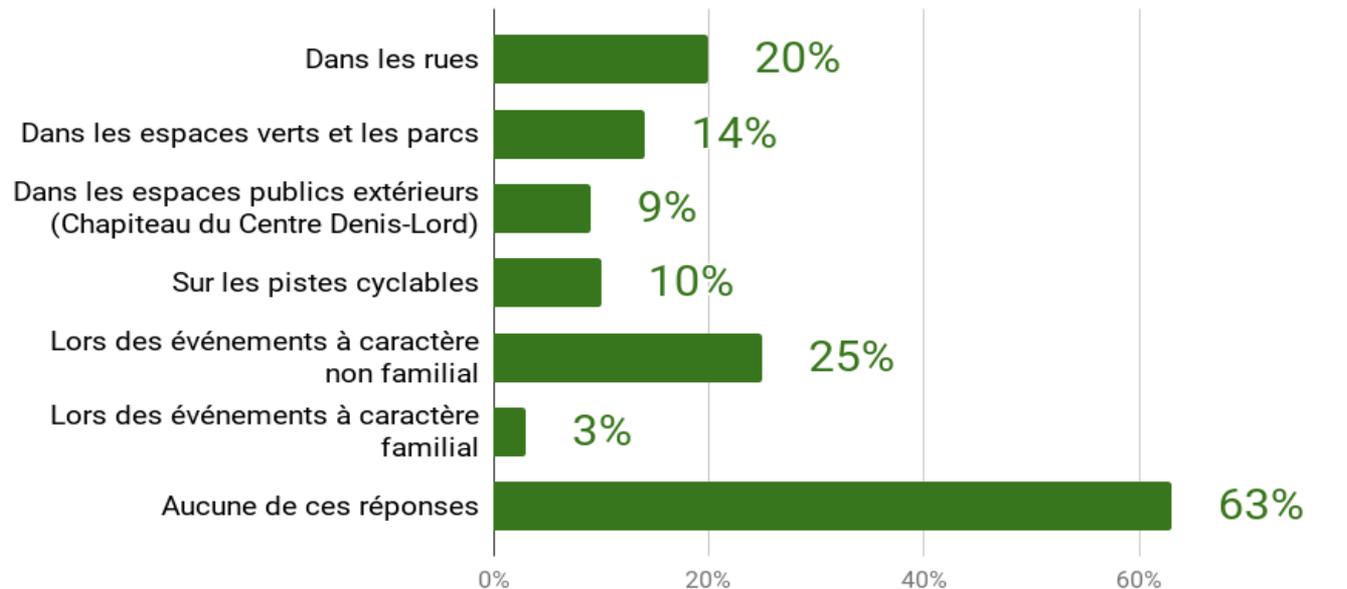




Saint-Constant

# Degré de tolérance selon les endroits

Seriez-vous favorable à ce que la consommation de cannabis soit permise:



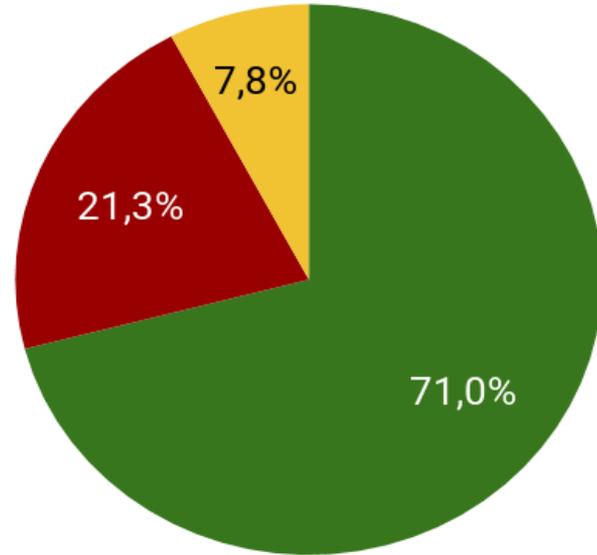


Saint-Constant

# Endroits pour consommer

**Souhaitez-vous que la Ville autorise la consommation de cannabis uniquement sur les propriétés privées?**

- Oui
- Non
- Cela m'importe peu

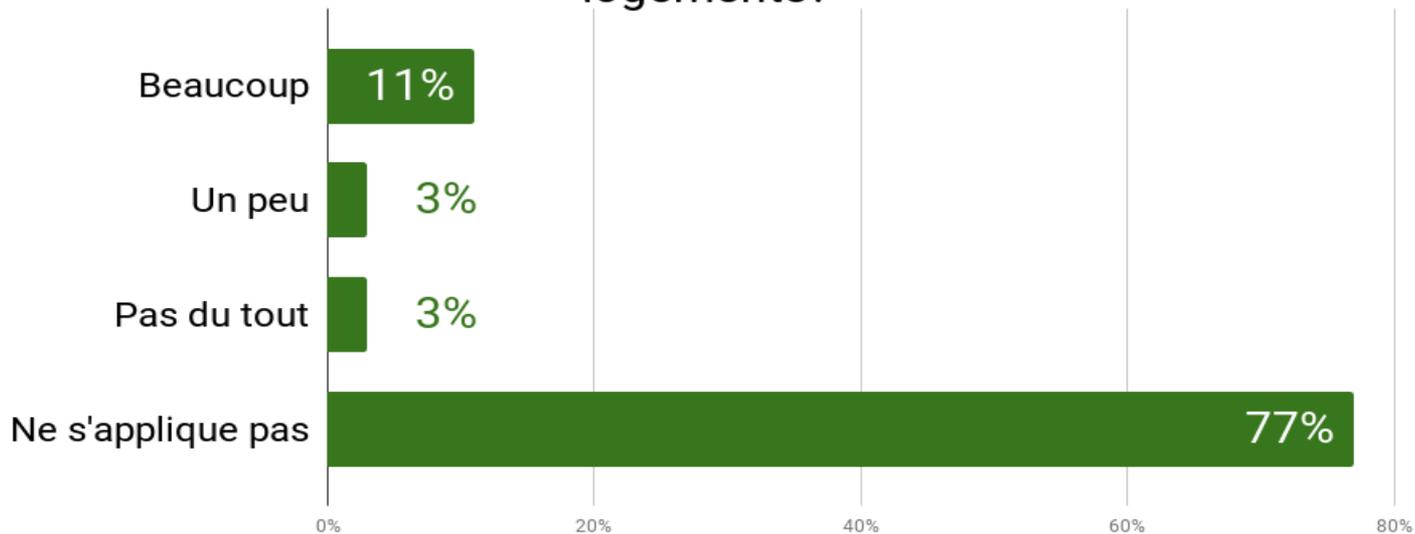




Saint-Constant

# Propriétaire d'immeuble locatif

Êtes-vous propriétaire d'un immeuble locatif ou locataire? Si oui, êtes-vous inquiet des répercussions possibles sur l'état des logements?

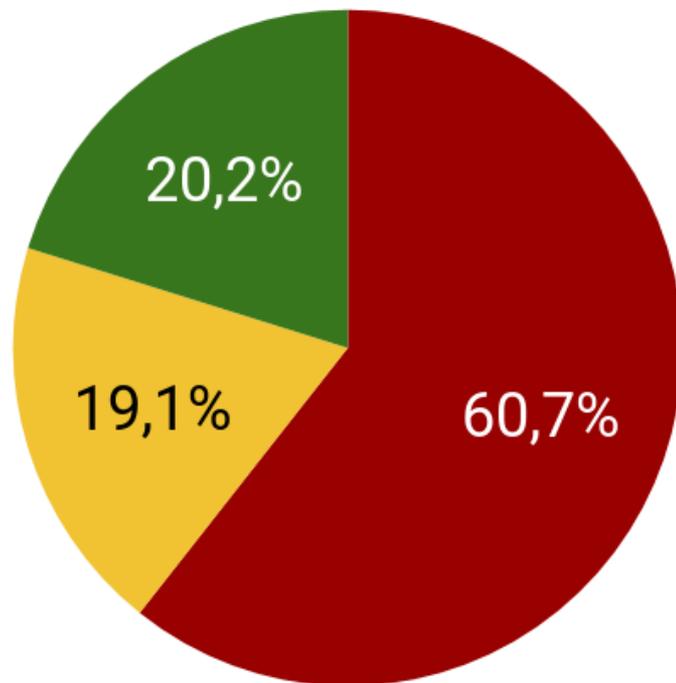




**Saint-Constant**

Propriétaires d'un immeuble locatif, êtes-vous inquiet des répercussions possibles sur l'état des logements?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout



# Législation

Après avoir consulté ses citoyens, la Ville de Saint-Constant rend publics les résultats de la consultation en ligne qui a été effectuée afin de mesurer l'opinion des citoyens quant à la distribution et à la consommation de cannabis sur son territoire. À cette consultation en ligne, s'est ajouté la formation d'un comité consultatif et la tenue d'une soirée d'échange et d'information citoyenne, contribuant ainsi à alimenter la réflexion quant à l'encadrement du cannabis.

Suite à l'analyse de ces résultats et tenant compte des commentaires du comité consultatif, la Ville de Saint-Constant n'écarte pas la possibilité d'en interdire la consommation dans les lieux publics comme les parcs et les espaces verts. Le règlement sur la consommation du cannabis devrait être adopté au cours des prochains jours.